

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE AKPRO- MISSERETE

*Consultant*

*GANDONOU Basile Marius*  
*Ingénieur Agro-économiste*

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,*  
*Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Mars 2006*

# SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....</b>	<b>8</b>
1.1 Cadre physique.....	9
1.2 Cadre Administratif.....	10
<b>CHAPITRE II : POPULATION.....</b>	<b>13</b>
2.1 Etat de la population.....	14
2.2 Mouvements de la population.....	17
2.3 Ménages.....	17
2.4 Ethnies.....	18
2.5 Religions.....	18
2.6 Habitat.....	18
<b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....</b>	<b>20</b>
3.1 Pouvoir politique moderne.....	21
3.2 Système de parenté.....	21
3.3 Place de la femme dans la société.....	22
3.4 Organisation ethno-foncière.....	22
<b>CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES.....</b>	<b>24</b>
4.1 Commerce.....	25
4.2 Agriculture.....	26
4.3 Elevage.....	28
4.4 Les unités économiques.....	29
4.5 Energie et Eau.....	29
4.6 Transport et communications.....	30
4.7 Tourisme et hôtellerie.....	31
4.8 Pêche.....	31
<b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>32</b>
5.1 Santé.....	33
5.2 Action sociale.....	34
5.3 Education.....	35

<b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES .....</b>	<b>38</b>
6.1 Evolution du budget communal .....	39
6.2 Recettes .....	40
6.3 Dépenses .....	42
<b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....</b>	<b>43</b>
<b>CHAPITRE VIII : PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE ET PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES .....</b>	<b>51</b>
8.1 Promotion de l'économie locale .....	52
8.2 Valorisation des filières porteuses.....	54
<b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>57</b>
9.1 Evolution des potentialités de la commune.....	58
9.2 Perspectives de développement économique de la commune .....	58
<b>CONCLUSIONS GENERALES.....</b>	<b>59</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication

PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SE	Suivi Evaluation
SG	SH Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

## **CARTES**

Carte n°1 : Carte administrative de la commune de Akpro-Missérété

## **FIGURES**

Figure n°1 : Répartition de la population de la commune de Akpro-Missérété par tranche d'âge

Figure n°2 : Répartition de la population de la commune de Akpro-Missérété selon l'ethnie

Figure n°3 : Répartition de la population de la commune de Akpro-Missérété selon le secteur d'activité

## **TABLEAUX**

Tableau n°1 : Répartition de la population de la commune d'Akpro-Missérété selon l'arrondissement et le sexe en 2002

Tableau n°2 : Production agricole dans la commune en 2004 et taux de progression sur les six dernières années

Tableau n°3 : Evolution des indicateurs sanitaires dans la Commune d'Akpro-Missérété

Tableau n°4 : Nombre d'écoles primaires publiques et le ratio élèves par maître dans la Commune d'Akpro-Missérété de 1998 à 2004

Tableau n°5 : Nombre d'écoles primaires privées et le ratio élèves par maître dans la Commune d'Akpro-Missérété de 2001 à 2003

Tableau n°6 : Etat de l'effectif des enseignants par arrondissement pour 2003-2004

Tableau n°7 : Evolution du budget communal et équilibre financier de la commune pendant les cinq dernières années

Tableau n°8 : Atouts et contraintes de la commune

Tableau n°9 : Intrants de la filière volaille leur disponibilité

Tableau n°10 : Extrants de la filière volaille et leur écoulement

## INTRODUCTION

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin renforçant les dispositions de la constitution béninoise en ses articles 150 et 153 prescrit à chaque commune d'élaborer et d'adopter son plan de développement. C'est dans ce cadre que la Commune d'Akpro-Missérété s'est dotée, en février 2005 (date de la validation du PDC), de son Plan de Développement Communal (PDC).

Mais les planifications de développement communal, qu'elles soient temporelles ou spatiales, se basent sur des informations de monographies élaborées pour produire le diagnostic, définir les orientations stratégiques, la vision et les objectifs de développement.

C'est pourquoi, dans le cadre de la promotion de son économie et en tenant compte des grandes orientations nationales contenues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, la commune d'Akpro-Missérété élabore sa monographie économique. L'objectif de cette entreprise est de capitaliser et de rendre disponibles les informations économiques générales et spécifiques sur la commune d'Akpro-Missérété. Par la richesse des informations qu'elle fournit, la monographie communale poursuit trois buts :

- faciliter une exploitation plurielle des informations,
- accompagner et justifier les orientations prises et les options/activités planifiées,
- servir de support pour la présentation de la commune.

La méthodologie utilisée pour conduire le processus d'élaboration de la monographie économique communale est articulée autour de la documentation (PDC, SDAC, Etudes thématiques), d'ateliers régionaux sur la définition du rôle de la commune dans la promotion de l'économie locale et le choix des filières porteuses, d'entretiens individuels et de groupe par le biais d'un questionnaire et de fiches et des visites sur le terrain.

Pour une Monographie économique, il manque encore des données économiques plus précises et des statistiques. Ces données devront être collectées, analysées et intégrées au fur et à mesure par la Commune elle-même.

La structuration du présent document de monographie communale est la suivante :

- Cadre physique et administratif
- Population
- Organisation sociale
- Activités économiques
- Secteurs sociaux
- Ressources financières
- Contraintes et atouts
- Principaux filières porteuses

# **CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**



## **1.1 Cadre physique**

### *1.1.1 Situation géographique*

Située dans le département de l'Ouémé, la Commune d'Akpro-Misséréti couvre une superficie de 79 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Sud par les Communes de Porto-Novo et des Aguégus ; au Nord par les Communes d'Adjohoun et de Sakété ; à l'Est par la Commune d'Avrankou et à l'Ouest par la Commune de Dangbo.

### *1.1.2 Climat*

La Commune d'Akpro-Misséréti partage avec le Département de l'Ouémé, un climat sub-tropical à deux saisons de pluie et deux saisons sèches. La grande saison de pluie va de Mars à Juillet et permet une culture de premier cycle, tandis que la petite saison de pluie qui permet une culture de deuxième cycle va de Septembre à Novembre. Au cours des deux saisons de pluie, il est généralement enregistré une pluviométrie annuelle voisine de 1100 à 1300 mm.

### *1.1.3 Relief*

La Commune est située sur le plateau de SAKETE. Son relief est peu accidenté. Il se termine à l'Est par des dépressions. Le relief, constitué d'un sol de type faiblement ferrallitique, est appelé terres de barre. Elles sont surtout aptes aux cultures de céréales.

### *1.1.4 Sols et géologie*

La Commune d'Akpro-Misséréti dispose de trois (03) types de sols :

- Les sols des plateaux : sols ferrallitiques, de couleur rouge et à texture sablo-argileux (terres de barre), ils couvrent environ 80% de la superficie totale de la Commune.
- Les sols de bas de pente : sols de coloration brune claire, à texture sableuse et faciles à travailler, ils se situent en bordures des bas-fonds marécageux, soit dans des dépressions fermées.
- Les sols des bas-fonds : ce sont des sols hydromorphes argileux, riches en matières organiques. Ils sont situés dans les zones inondables.

### *1.1.5 Réseau hydrographique*

Il est constitué de dix (10) kilomètres de cours d'eau couvrant quatre rivières et de quelques marigots. Il existe également des marécages et des bas-fonds propices aux activités piscicoles dans plusieurs arrondissements (Vakon, Katagon, Gomè-Sota et Misséréti).

### 1.1.6 *Végétation*

Le couvert végétal est clairsemé. Il est dominé par le palmier à huile (*Elaeis guineensis*), manifestation de la pression humaine sur la végétation et composé d'arbustes, de hautes herbes et par endroit de reliques de forêts sacrées.

Aux abords des marigots, la végétation plus variée est composée de palmier raphia, de bambou, des fourragères et d'autres espèces hydromophes.

Elle abrite une faune essentiellement composée de petits rongeurs (rat palmiste, souris, écureuil, etc.), d'oiseaux (perdrix, et autres), de varans et autres espèces de reptiles.

## 1.2 **Cadre Administratif**

### 1.2.1 *Evolution administrative*

Créée par décret N°78/358 du 30 décembre 1978 comme une entité autonome, la Circonscription administrative d'Akpro-Misséréti est devenue Commune à la faveur de la décentralisation par la loi 97-029 du 15 janvier 1999.

Elle est, en conséquence administrée aujourd'hui par un Maire élu et compte 40 villages et quartiers de villes répartis en 05 arrondissements. Il s'agit des arrondissements de Gomè-Sota, Katagon, Vakon, Zoungbomè et Akpro-Misséréti. (cf Carte administrative ci-après).

### 1.2.2 *Services techniques, administratifs et partenaires au développement*

La gestion administrative de la commune d'Adjarra est assurée par plusieurs services : les services de l'administration communale, les services déconcentrés de l'Etat et autres structures intervenant dans la Commune.

La Mairie abrite l'administration centrale de la Commune. Elle est composée des 10 services dirigés par des Chefs Bureaux :

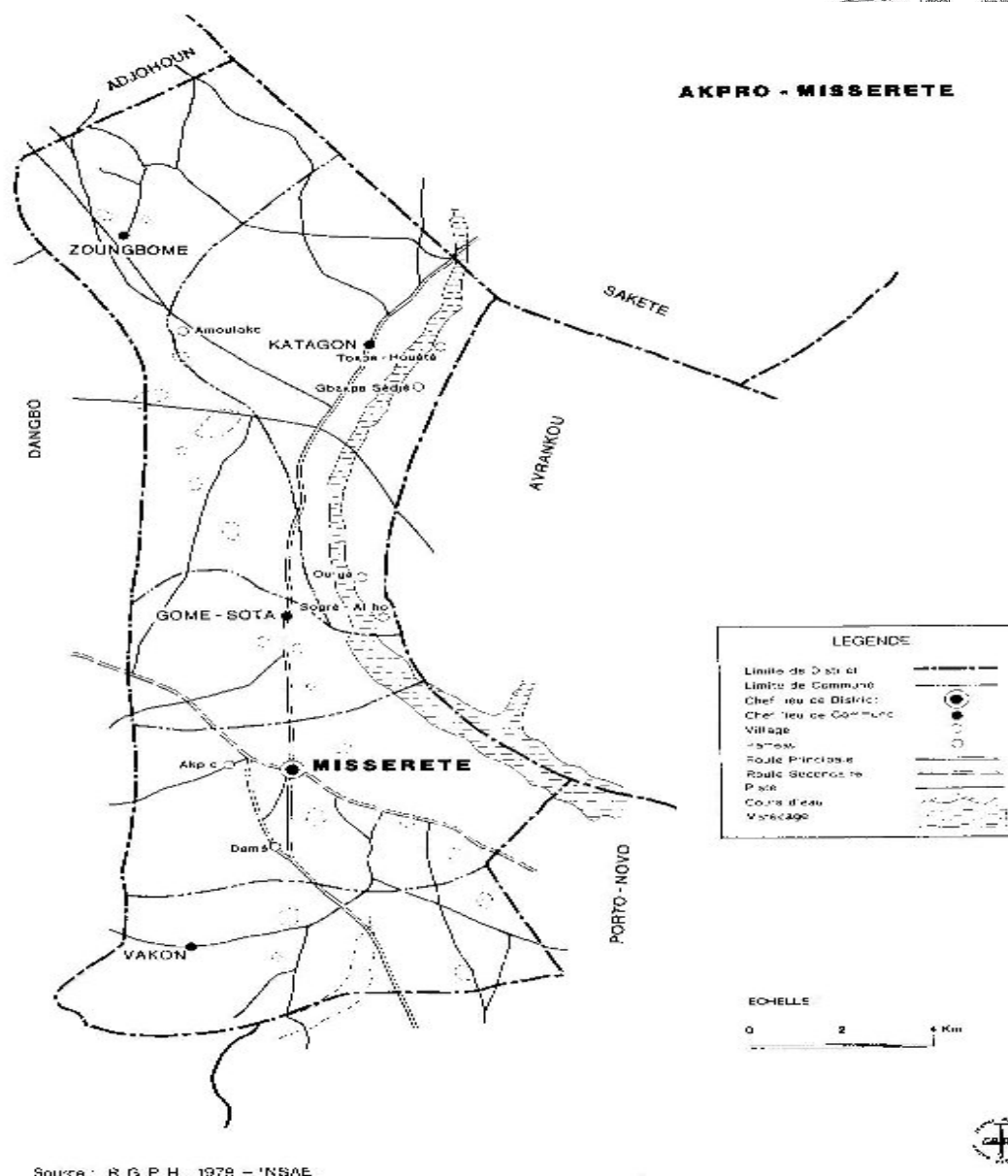
- Le Bureau des Affaires Générales (BAG)
- Le Bureau des Affaires Economiques (BAE)
- Le Bureau des Affaires Financières (BAF)
- Le Bureau des Archives, de la Documentation et de l'Information (BADI)
- Le Bureau des Transmissions (BT)
- Le Bureau de l'Etat Civil et de la Population (BECP)
- Le Bureau des Affaires Sociales (BAS)
- Le Secrétariat Particulier (SP)

- Le Secrétariat Administratif (SA) et le Secrétariat Général (SG)
- Le Bureau des Services Techniques (BST).

Les services déconcentrés de l'Etat présents sur le territoire communal sont :

- la Brigade Territoriale de la Gendarmerie
- la Circonscription Scolaire
- le Centre de Promotion Sociale
- le Sous-secteur Agricole
- le Centre de Santé de la Commune
- la Recette Perception
- la Recette Auxiliaire des Impôts
- la Poste
- la Coordination de l'alphabétisation

**Carte n°1:** Carte administrative de la commune d'Akpro-Misséréte



## **CHAPITRE II : POPULATION**

## **2.1 Etat de la population**

### *2.1.1 Historique du peuplement*

Deux collectivités furent les premières à s'installer au milieu d'une grande forêt vierge et giboyeuse. Ces deux collectivités étaient les Vèdonou et les Azohouènou. Les premiers étaient des forgerons et les autres des chasseurs. Les Vèdonou étaient en contact avec le Nigéria où ils vendaient les produits de leur forge.

Au cours de leur périple, ils eurent à acheter deux esclaves jumeaux à Odè près d'Abéokouta. Les deux esclaves Yoruba furent installés au côté nord de l'actuel séminaire Saint Joseph. Ils se nourrissaient surtout de grenouilles appelées "Okpolo" en yoruba. Pour exprimer leurs besoins en grenouilles aux jeunes enfants qui les visitaient, ils leur disaient "Okpolo". Ce lieu où ils avaient été installés finit par prendre le nom de "Okpolo Vali", la place d'Okpolo. L'appellation gagna rapidement toute la localité qui devient "Akpro" suite aux difficultés que les français éprouvaient à prononcer le mot "Okpolo".

L'évolution de cette zone du point de vue extension géographique et ascension démographique est devenue très forte. Hounsou Gbowi, l'un des notables influents décida alors de créer un marché à Hanzounmè à coté de chez lui. L'isolement de ce lieu choisi rencontra la désapprobation de la population. Les habitants de Ganmicodji offrirent alors une parcelle où fut implanté un autre marché. Le nom "Mihlété Ahé" qui signifie "arrêtons-nous ici" a été donné au nouveau marché. Ce nom Mihlété devient Missérété par transformation de prononciation. Le marché Missérété prit une grande importance à tel point que le nom "Akpro" fut étouffé. Mais, pour la sauvegarde historique de ces deux noms, les autorités politico-administratives avaient jugé bon d'associer Akpro et Missérété pour donner le nom composé de "Akpro-Missérété".

### *2.1.2 Evolution de la population*

L'évolution de la population de Akpro-Missérété a été marquée par des migrations. Celles-ci ont été favorisées par la fondation du Royaume de Porto-Novo en 1688 qui a drainé beaucoup de monde à la recherche d'espace vital. Les arrivées ont été faites par vagues successives.

Il y a eu d'abord les Sèto sous le règne de Dê-Sodji (1848 – 1864) et de Mikpon (1864-1872).

Par la suite, s'est produite l'installation du clan AZOHOUÉ, venu de la région d'Allada.

La troisième vague est celle des Ahovi de Malanhoui dont l'établissement date du règne de Toffa 1<sup>er</sup> (1874 – 1908).

La vague des clans Tori composée de plusieurs groupes dont les Dohouénou les Houahénou, les Honviénou est arrivée plus tard mais en grand nombre. Ils constituent aujourd'hui l'ethnie majoritaire à Akpro-Missérété.

En dehors des Ahovi, les autres courants migratoires viennent des régions d'Allada et de Tori-Bossito.

Enfin il y a eu les Ouémènou qui se sont installés au nord d'Akpro-Missérété dans le village de Katagon.

### 2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

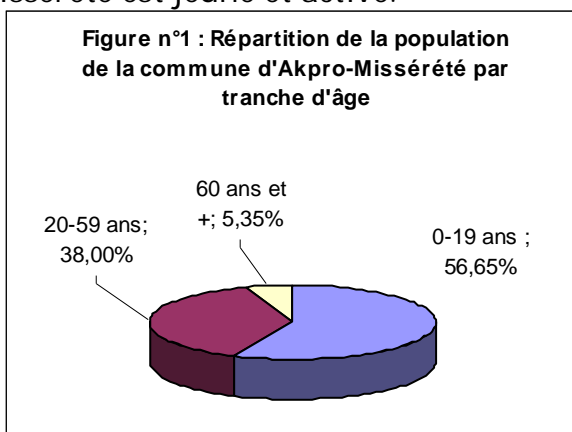
La population recensée en 2002 est de 72 652 habitants, dont 38 378 personnes de sexe féminin et 34 274 personnes de sexe masculin. Le poids démographique de la Commune au sein du département de l'Ouémé est resté pratiquement stable entre 1992 et 2002, soit respectivement 9,3% et 9,9%. De 1992 à 2002, le taux moyen annuel d'accroissement est de 3,23%, un chiffre très proche de la moyenne nationale qui est de 3,25%.

La population de la commune d'Akpro-Missérété est jeune et active.

Les Jeunes (0 à 59 ans) représentent 94,65% alors que les vieux ne représentent que 5,35% (INSAE, RPGH 2002).

La tranche active (20 à 59 ans) représente 38,00%. C'est sur cette frange active que repose l'essentiel du poids économique de la Commune. Les jeunes ayant moins de 20 ans sont majoritaires. Cette forte proportion de la jeunesse constitue un facteur de dynamisme pour le développement et en même temps un problème majeur de la société du fait de l'investissement que nécessite sa scolarisation, son accès aux soins de santé et à l'emploi.

Le tableau ci-après indique la répartition de la population totale par sexe et par arrondissement.



**Tableau n°1** : Répartition de la population de la Commune d'Akpro-Misséréte selon l'arrondissement et le sexe en 2002.

Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Proportion Arr./Total (%)	Rapport de Masculinité (%)
Gomè-Sota	8 483	3 938	4 545	11,7	86,6
Katagon	12 173	5 590	6 583	16,8	84,9
Vakon	20 541	9 874	10 667	28,3	92,6
Zoungbomè	8 964	4 090	4 874	12,3	83,9
Akpro-Misséréte	22 491	10 782	11 709	31,0	92,1
<b>Total</b>	<b>72 652</b>	<b>34 274</b>	<b>38 378</b>	<b>100 ,0</b>	<b>89,3</b>

Source : RGPH3, 2002

Il se dégage de ce qui précède que l'arrondissement d'Akpro-Misséréte renferme plus de 30% de la population de la Commune pendant que l'arrondissement de Gomè-Sota en représente seulement 11,7%.

D'une façon générale, la Commune compte plus de personnes de sexe féminin. Le rapport de masculinité est en moyenne de 89,3 %. Il est le plus bas dans l'arrondissement de Zoungbomè où l'on ne compte que 84 hommes pour cent femmes. Dans l'arrondissement de Vakon, ce chiffre est de 93 hommes pour 100 femmes. Cette situation peut trouver son explication entre autres dans la tendance des hommes d'âges actifs à émigrer vers des régions plus porteuses d'espoir en terme de travail et de rémunération du fait de la rareté et de la non fertilité des terres dans la Commune, laissant femmes et enfants dans la Commune. La plus forte proportion des chefs de ménages de sexe féminin dans des propriétés familiales participe bien de l'explication de ce phénomène.



## **2.2 Mouvements de la population**

La croissance de la population exprime la résultante des mouvements (natalité, mortalité et migrations) de cette population. Elle est estimée en moyenne à 2,33%.

### *2.2.1 Natalité*

La natalité de la population de la commune d'Akpro-Misséréte est estimée à 5,2%. Cela signifie que 3.777 bébés (85% des prévisions en 2005) naissent chaque année dans la perspective d'un renouvellement de la population.

### *2.2.2 Mortalité et morbidité*

La mortalité infantile est faible (0,05% de l'ensemble de la population). Par contre la mortalité au sein des personnes âgées de plus de 15 ans est élevée. Il en est de même de la morbidité à cause de la prévalence des maladies comme le paludisme, le VIH/SIDA etc.

### *2.2.3 Migrations*

Le nombre de personnes provenant d'autres localités qui, chaque année vient grossir la population de la commune d'Akpro-Misséréte est relativement élevé. Cette situation est favorisée par l'accélération de l'urbanisation de la majeure partie de la commune du fait des travaux de lotissement.

## **2.3 Ménages**

### *2.3.1 Taille des ménages*

Dans la commune d'Akpro-Misséréte, on dénombre environ 9.700 ménages. La taille de ces ménages est plus élevée en milieu rural où elle est en moyenne de 6,3 personnes par ménage qu'en milieu urbain où elle est en moyenne de 5,6 personnes par ménage.

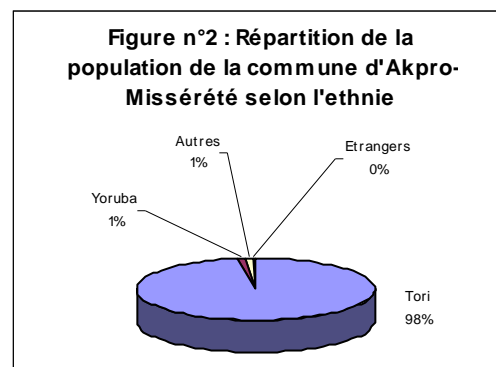
### *2.3.2 Revenus des ménages*

Le revenu annuel moyen des ménages ruraux (37% des ménages de la commune) s'élève à 185.545 FCFA en 1999. Ce revenu moyen masque des différences entre les périodes, entre les catégories socio-économiques, les sources de revenus.

En effet, le revenu moyen des non pauvres est deux fois plus élevé que celui des pauvres. Les activités non agricoles sont la principale source de revenus, en général plus de 60%.

## 2.4 Ethnies

La Commune d'Akpro-Misséréte est peuplée majoritairement de Tori (97,4%) et de Yoruba et apparentés (1,3%). Les autres ethnies du Bénin représentent moins de 1,5% de la population (1,1%) tandis que les ethnies étrangères en constituent 0,2%. Malgré la proximité du Nigeria, on note une faible présence des Yoruba et Ibo. L'immigration étrangère est apparemment peu importante. Cela laisse présager une forte cohésion ethnique qui peut constituer à la fois un handicap (Faible développement des activités commerciales portées souvent par les Yoruba et les Ibo en provenance du Nigeria) et un atout pour le développement de la Commune (Forte cohésion interne).



## 2.5 Religions

La répartition de la population par religion révèle que deux religions prédominent dans la Commune. Il s'agit des religions chrétiennes (64,2 %) et des religions traditionnelles (21,5%). On compte seulement (2,1%) de musulmans.

Cependant, il est à souligner une forte tendance de la population à un certain syncrétisme religieux qui se traduit par la pratique courante du culte des ancêtres et des morts malgré son appartenance affichée aux religions monothéistes telles que le christianisme et l'islam. On ne note aucun conflit lié à la pratique des différentes religions qui vivent dans une parfaite harmonie.

## 2.6 Habitat

### 2.6.1 Type d'habitat et matériaux utilisés

Les habitats sont de trois types dans la Commune d'Akpro-Misséréte :

- Habitat traditionnel : Construction en banco nu ou crépi au mortier de ciment et couverte en paille ou en tôle à l'intérieur d'une concession non clôturée.
- Habitat semi-moderne : Construction en banco nu ou crépi au mortier de ciment et couverte en tôle isolée ou à l'intérieur d'une concession clôturée avec portail.
- Habitat moderne : Construction en aggols de ciment et couvert en tôle, tuile ou dalle en béton à l'intérieur d'une concession clôturée.

Globalement, l'habitat n'a pas beaucoup évolué même dans les zones où les terres sont déjà parcellisées et appartiennent à des individus ou à des collectivités.

### *2.6.2 Mode d'éclairage*

L'éclairage public est assuré par un réseau d'électricité mis en place par la SBEE. Sous l'effet du lotissement et de la croissance des demandes d'abonnement, les performances de ce réseau sont en constante amélioration. Le réseau de candélabres est présent dans toutes les grandes artères de la commune.

L'éclairage privé est en partie couvert par la SBEE. Plus de 80% des ménages de la commune continuent toujours d'utiliser les groupes électrogènes, les lanternes et les lampions pour éclairer leur maison.

### *2.6.3 Mode d'approvisionnement en eau*

Les ménages de la commune d'Akpro-Misséréti sont régulièrement alimentés en eau par quatre (4) sources d'approvisionnement. Il s'agit des puits traditionnels qui existent un peu partout, du réseau de la SONEB, des kiosques d'eau, de la pluie et des plans d'eau non aménagés.

### *2.6.4 Mode d'aisance*

La population d'Akpro-Misséréti a plusieurs manières de se mettre à l'aise. Le mode d'aisance le plus pratiqué est la nature (83,2% de la population). Il est suivi de l'utilisation des latrines non ventilées (12,0%). Cette situation est due à l'inexistence de latrines publiques dans cette localité.

S'agissant de l'assainissement de cette Commune, il n'existe aucun plan d'assainissement et de plus aucune politique n'est développée pour la gestion des déchets solides et liquides. Ainsi chaque ménage assainit son environnement selon ses moyens et capacités.

## **CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE**

### **3.1 Pouvoir politique moderne**

Dans le contexte actuel de la décentralisation, les orientations pour la politique de développement de la commune sont fixées par le Conseil Communal sur la base des réelles aspirations des communautés administrées. Elles sont ensuite passées au maire, premier responsable de l'exécutif, pour leur mise en œuvre.

Comme le pouvoir traditionnel, le pouvoir politique moderne est concentré dans les mains du maire ; la différence avec le pouvoir traditionnel est la proximité des populations et la possibilité de leur contrôle sur la gestion des affaires de la commune. L'exercice du pouvoir politique au niveau arrondissement et villageois se fait respectivement par le chef d'arrondissement et le chef de village.

Les autorités administratives et traditionnelles de la commune d'Akpro-Misséréti développent de bonnes relations de collaboration surtout dans les domaines de la valorisation du patrimoine culturel et de l'organisation des fêtes nationales.

### **3.2 Système de parenté**

Dans la commune d'Akpro-Misséréti, trois types de mariage déterminent le mode de vie dans les ménages : le mariage coutumier, le mariage civil et le mariage religieux.

#### *3.2.1 Mariage coutumier*

Le mariage coutumier, par ses rituels et sa dot, est une cérémonie de réjouissance qui renforce les liens non seulement entre les époux, mais également entre leurs familles. Son caractère onéreux fait qu'il est de moins en moins accepté par les jeunes. Aujourd'hui, par endroit, le mariage coutumier onéreux fait place à un symbolisme peu coûteux.

#### *3.2.2 Mariage civil*

Le mariage civil est célébré par un représentant de l'administration civile (le maire ou le chef d'arrondissement). Il traduit la reconnaissance de l'union par l'autorité civile et la légalisation de la vie conjugale au sein de la communauté. Sa célébration est subordonnée au mariage coutumier.

#### *3.2.3 Mariage religieux*

Le mariage religieux est consacré par l'autorité religieuse (prêtre, pasteur ou Imam). Le couple qui aspire à vivre selon les commandements de Dieu doit se mettre d'abord en règle vis-à-vis de la tradition et de la communauté en faisant le mariage coutumier et civil.

### **3.3 Place de la femme dans la société**

Dans la Commune d'Akpro-Misséréte, les besoins des femmes sont beaucoup plus collectifs. Ils sont dictés par les aspirations de toute la société qui exige d'elles une importante contribution au mieux être de la communauté, c'est-à-dire, une bonne santé de sa famille, un niveau d'instruction acceptable pour les enfants, un accès à une alimentation saine et suffisante, un accroissement des revenus pour la famille, etc. La société lui reconnaît son rôle de pilier dans la promotion du bien-être intégral de la famille et même de la collectivité, non seulement à travers les activités productives des secteurs clés de l'économie, comme l'agriculture et le commerce.

Dans les secteurs économiques, les femmes s'adonnent surtout aux cultures vivrières (maïs, niébé, ...), au maraîchage, à l'élevage des animaux à cycle court (petits ruminants, porcins, volailles), à la petite industrie (fabrication de savon, de textile, des nattes, de la poterie en terre cuite), à la transformation et la commercialisation des produits agricoles et manufacturés.

Le dynamisme des femmes dans les secteurs de l'économie locale favorise un approvisionnement régulier des marchés rendant ainsi accessibles les prix des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités à toutes les couches de la population.

Sur le plan de la participation des femmes aux structures de prises de décision, il faut signaler que l'augmentation du pouvoir économique leur confère une élévation de leur statut social et de surcroît contribue à renforcer leur autonomie et leur participation à la prise de décisions au sein de la famille ou de la collectivité. Ainsi les retrouvent-on dans des rôles décisifs au sein des groupements ou associations (UCP, UCGF, Association de développement) qui reposent sur l'esprit de solidarité et à travers lesquels elles consolident leurs capacités managériales.

Par contre, au niveau de la commune, la présence des femmes dans les instances de décision reste encore trop faible. Par exemple, elles ne sont pas représentées au sein du Conseil Communal, la plus grande instance de décision de la commune d'Akpro-Misséréte.

### **3.4 Organisation ethno-foncière**

A travers l'histoire, le régime foncier de la commune d'Akpro-Misséréte a connu des transformations. Au départ, c'était propriété collective, indivise et inaliénable. Les modes initiaux d'accès à l'espace étaient l'occupation et la donation. La donation était au centre d'un système social organisé sur les alliances de toutes sortes. La terre ne pouvait être considérée comme un bien personnel et exclusif, mais plutôt celui d'un clan ou d'une lignée. Tout ce qu'elle porte et qui est le fruit du travail appartenait à son auteur.

Les crises lignagères ou claniques, les facteurs introduits par la colonisation, la poussée démographique, l'économie marchande ont entraîné l'évolution du régime foncier traditionnel. Entre l'homme et la terre, les rapports ne sont plus mystiques mais économiques au point où les propriétés individuelles sont les plus nombreuses aujourd'hui. Les modes d'acquisition des terres sont essentiellement :

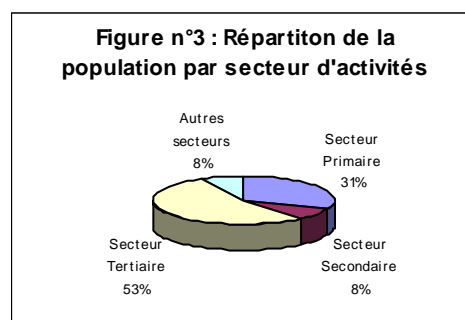
- L'héritage : il est patrilinéaire mais il arrive qu'exceptionnellement, dans certaines familles, les femmes héritent de la terre. La terre héritée devient une propriété privée, ce qui appelle une autonomie sur le plan économique.
- Le gage : dans ce mode, le créancier (gagiste) bénéficie de l'usage et l'usufruit du terrain, jusqu'au moment de son remboursement où la terre retourne à son propriétaire.
- La location : elle s'observe dans le cadre des activités agricoles et profite surtout aux cultivateurs dépourvus complètement ou partiellement de terres.
- La donation : elle se pratique lorsqu'un besoin en terre se pose pour la réalisation d'une infrastructure à caractère collectif ou public. Elle se fait par engagement verbal du donateur ou un engagement écrit (acte de donation).
- L'achat : il traduit la disparition du caractère d'inaliénabilité de la terre. L'achat a pris de l'importance et se développe depuis quelques années avec le phénomène du lotissement.

## **CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES**



L'économie locale d'Akpro-Missérété repose essentiellement sur le secteur informel.

D'après la figure ci-contre, les populations d'Akpro-Missérété s'investissent à 52,84% dans le secteur tertiaire. Ils pratiquent principalement le commerce dont le développement est favorisé par le grand voisin qu'est le Nigeria. Le second secteur qui mobilise la population d'Akpro-Missérété est bien le primaire (31,43% de la population). Dans ce secteur, l'agriculture est l'activité dominante. Il n'existe pas d'entreprise industrielle implantée et immatriculée sur le territoire de la commune d'Akpro-Missérété. Les 7,83% de la population qui se retrouvent dans ce secteur s'adonnent essentiellement à l'artisanat.



## 4.1 Commerce

### 4.1.1 Produits

Le commerce occupe une place de choix au sein des activités économiques locales d'Adjarra. Il mobilise 47,61% de la population et touche une diversité de produits. Il s'agit des hydrocarbures et produits manufacturés provenant surtout du Nigeria, des produits agricoles, d'élevage, de l'artisanat, de transformation et de la pharmacopée. Cette activité est majoritairement exercée par les femmes qui se livrent activement au petit commerce. Mais il faut noter que la Commune regorge aussi de quelques grands commerçants reconnus sur le plan national

### 4.1.2 Infrastructures

L'équipement marchand de la Commune est faible. Il repose sur l'existence de quelques boutiques, magasins de stockage et des hangars construits dans trois marchés fonctionnels dont deux quotidiens. Ces hangars sont aussi bien en matériaux définitifs qu'en matériaux précaires. La plupart de ces marchés ne sont pas aménagés. Il existe toutefois plusieurs marchés qui s'animent tous les soirs.

La Commune dispose d'une voie inter-Etat bitumée, le long de laquelle s'animent les marchés périodiques et d'une gare routière située dans le chef lieu. Par ailleurs, l'état défectueux des voies d'accès aux localités de la Commune constitue un frein au développement des échanges. Dans un tel contexte, l'acheminement des produits agricoles vers les pôles de consommation reste un obstacle sérieux à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

Malgré l'importance relative des échanges menés aux marchés, les activités commerciales à Akpro-Missérété sont dominées par le trafic avec le Nigeria.

### *4.1.3 Circuits de commercialisation*

La plupart des produits commercialisés proviennent du Nigéria ou de la commune.

Les produits provenant du Nigéria arrivent dans la commune par les voies fluviales. Une fois débarqués, les produits sont soit emmagasinés, soit stockés dans les maisons. Ils sont ensuite vendus soit en gros (cas des grossistes), soit en détails dans les boutiques ou sur des étalages de fortune.

Les produits de la commune (artisanat : paniers, pots ; ou agricoles : maïs, manioc, régime de palme) sont exportés par les commerçants collecteurs surtout vers le Nigéria par les voies fluviales et Porto-Novo par voie terrestre pour être vendu sur le marché de Ouando

## **4.2 Agriculture**

### *4.2.1 Terres agricoles*

De type familial, l'agriculture est, sur le plan spatial, la plus importante activité pratiquée par les populations de la commune d'Akpro-Missérétié. Les terres agricoles couvrent une superficie de 6.085ha, soit 52,45% de l'ensemble du territoire de la commune. Elles sont peu fertiles.

### *4.2.2 Productions*

L'agriculture est orientée vers les cultures vivrières telles que les céréales, les tubercules et les légumineuses. Les cultures de rente sont les produits issus de l'exploitation du palmier à huile, du raphia, des arbres fruitiers et des plantations de bois. L'agriculture est pluviale et pratiquée à dominance par les hommes et dans une moindre mesure par les femmes.

Le tableau ci-dessous présente quelques données et informations sur les cultures et leur taux de progressions entre 1998 et 2004

**Tableau n°2 : Production agricole dans la commune en 2004 et taux de progression sur les six dernières années**

Cultures pratiquées	Superficie (ha) en 2004	Rendement (kg/ha) en 2004	Production (tonne) en 2004	Taux d'accroissement de la superficie	Taux d'accroissement de la production
Maïs local	3352	881	2952	-1,1	-8,3
Maïs amélioré	7	1429	10	-395,2	-308,3
Maïs	3359	882	2962	-1,9	-9,3
Manioc	1456	11694	17026	-1,1	2,1
Patate douce	107	5346	572	-6,2	-4,5
Tomate	6	5000	30	0,0	0,0
Niébé	175	600	105	6,7	8,7
Arachide	459	593	272	6,4	6,3
<b>TOTAL</b>	<b>8921</b>	<b>26425</b>	<b>23929</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,8</b>

Source: Monographie communale d'Akpro-Misséréte, 2006

Entre 1998 et 2004, les superficies emblavées et les productions agricoles ont chuté. Pour le maïs amélioré, la décroissance est très importante et dépasse même les 300%. Cela s'explique par la diminution observée par rapport au taux d'adoption de cette culture.

Quant aux autres cultures, la décroissance observée au niveau des superficies et des productions sont le résultat d'une forte propension de la commune à l'urbanisation.

#### 4.2.3 Structures d'encadrement

Les agriculteurs travaillent individuellement ou en associations. L'agriculture est pratiquée avec des outils aratoires. Les techniques culturales sont purement traditionnelles avec parfois utilisation d'ordures ménagères et des déjections animales pour la restauration de la fertilité des sols.

Actuellement, cent un (101) groupements agricoles constitués dont 25 groupements villageois (GV) et quelques organisations paysannes sont enregistrés au CeRPA. Ils bénéficient de l'appui technique et financier du CeRPA, des ONG et des projets d'Etat dans des domaines assez variés.

### **4.3 Elevage**

L'élevage joue également un rôle important dans la vie socio-économique de la Commune. Il est pratiqué par presque tous les ménages

#### *4.3.1 Espèces élevées*

Les espèces élevées sont :

- Bovins : 500 têtes ;
- Ovins : 200 têtes ;
- Caprins : 10 000 têtes ;
- Porcins : 3000 têtes. Ces derniers sont souvent décimés par la PPA (peste porcine africaine) ;
- Volailles : 35 000 têtes ;
- Lapins : 310 têtes ;
- Aulacodes : 1074 têtes ;
- Héliciculture pratiquée à Gomè-Sota, Houèzoumè – Kpèvi et à Katagon.

#### *4.3.2 Différents types d'élevage*

Le mode d'élevage souvent pratiqué est la divagation. Parfois, quelques animaux sont en claustration. Les éleveurs individuels sont très nombreux et font l'élevage dans les concessions sans soins. Il existe quelques éleveurs semi-modernes de porcins et de volailles dans les arrondissements de Zoungbomè ; Gomè-Sota et Akpro-Missérété.

#### *4.3.3 Personnel et structures d'encadrement*

L'élevage bénéficie de l'appui de l'Association de développement qui a initié un Projet de Promotion d'Elevage Familial (PEF). L'encadrement des éleveurs est assuré par le projet PEF à travers les ONG et l'Etat à travers le CeCPA.

#### *4.3.4 Santé animale*

Les maladies les plus fréquentes qui sévissent dans la localité sont la trypanosomiase, la pasteurellose bovine, la peste (aviaire et porcine) et les affections cutanées et parasitaires. Les soins appliqués sont les déparasitages internes et externes. La vaccination est faite contre la peste des petits ruminants et la maladie de newcastle qui généralement sont à grande échelle.

La Commune étant dépourvue de centre vétérinaire. Les éleveurs impuissants assistent parfois passivement à la mort en série des animaux dès l'apparition de nouvelles maladies.

#### **4.4 Les unités économiques**

##### *4.4.1 Petites Unités de transformation*

La transformation est essentiellement une activité féminine et reçoit des appuis techniques et financiers de certains projets exécutés par PDRT, PAGER et par des ONG. Les principaux produits transformés sont :

- Le manioc en gari, tapioca, galettes et actuellement en pain ;
- Les noix de palme en huile rouge et savon local ;
- Le maïs en akassa et en galettes ;
- L'arachide en galettes et en huile d'arachide.

Ces femmes organisées en association sont encadrées et reçoivent l'appui du PAGER. Les groupements de transformation existants sont au nombre de 46.

Toutefois, les hommes aussi transforment la sève du palmier en boisson locale (SODABI). Les diverses techniques utilisées sont encore artisanales, ce qui ne permet pas de produire en grande quantité. Cependant la production existante manque de débouchés.

##### *4.4.2 Unités de Stockage*

Il n'existe pas de grandes unités de stockage dans la commune. Par contre, au niveau des ménages producteurs, il existe de petites unités de stockage (chambre, hangars etc.) qui sont souvent utilisés pour sécuriser les produits transformés en attendant la vente.

Les petites unités de stockage ne fonctionnent pas. Elles sont minées par les attaques des insectes. Ce qui ne permet pas aux produits stockés d'être économiquement rentable.

#### **4.5 Energie et Eau**

Dans la Commune d'Akpro-Missérété, les fournitures d'énergie et d'eau sont largement sous le monopole des sociétés d'Etat. Les problèmes d'eau et d'électricité se posent différemment d'un arrondissement à un autre. En effet, seuls les arrondissements d'Akpro-Missérété et de Vakon sont pourvus en réseaux d'électricité et d'eau potable. L'arrondissement d'Akpro-Missérété en raison de sa

position de chef-lieu dispose du réseau le plus étendu de la Commune avec notamment l'installation sur son territoire des infrastructures de la SONEB et de la SBEE.

#### *4.4.1 Energie*

L'énergie utilisée pour divers besoins dans les ménages de la commune d'Akpro-Missérété provient du bois de chauffe, du charbon de bois, de l'électricité, du soleil et des hydrocarbures.

Le bois de chauffe et le charbon de bois sont utilisés par les populations pour satisfaire l'essentiel de leurs besoins en énergies domestiques. Ils sont fournis par les arrondissements ruraux et les communes rurales des départements du Plateau et des Collines.

L'énergie électrique est mobilisée et rendue disponible grâce à un réseau électrique peu développé. Le faible taux de couverture du réseau électrique (770 abonnés) couplé avec l'impératif besoin des populations en énergie électrique a favorisé le développement du système de toile d'araignée.

Les hydrocarbures constituent aussi une importante source d'énergie pour les populations. La transformation des hydrocarbures en énergie par la mécanique leur permet de résoudre les besoins en déplacement des populations.

#### *4.4.2 Eau*

D'une façon générale, la Commune dispose de 99 pompes, de 105 puits aménagés, de 255 puits non aménagés. La présence d'un réseau d'eau courante avec 205 abonnés et d'un forage de la Société Nationale d'Eau du Bénin (SONEB) permet à la population d'avoir accès à de l'eau potable. Mais, cet effort demeure encore insuffisant au regard des besoins à satisfaire. Néanmoins, un système de redistribution est organisé par certains abonnés qui aident leurs voisins à s'approvisionner en eau potable moyennant une contre-partie monétaire. Il existe aussi des châteaux d'eau privés dont la qualité de l'eau est douteuse.

### **4.6 Transport et communications**

#### *4.6.1 Transport*

Le transport sur le territoire communal repose essentiellement sur les voies de communication terrestres consacrées au déplacement des biens et des personnes. La Commune d'Akpro-Missérété est traversée par 26 km de routes nationales et inter-Etats. L'accessibilité au chef-lieu est facilitée par une route bitumée en bon état.

Le transport routier est assuré par divers moyens que sont: la bicyclette, la moto, l'automobile, les bus et les camions. Le transport routier le plus développé dans la

Commune est basé sur l'utilisation de la moto du fait du phénomène de taxi moto ou "Zémidjan" dont Adjarra est le berceau. Les conducteurs de taxi moto forment un vrai corps professionnel avec une association communale.

#### *4.6.2 Communications*

La Commune d'Akpro-Missérété est couverte par la Radio et la Télévision Nationales. Une radio locale « GERDES Afrique, installée sur le territoire de la Commune à Danmè-Lokonon est une radio de grande et bonne écoute.

Plusieurs autres radios locales sont également bien écoutées dans la Commune. Il s'agit des radios Wèkè, Adjawèrè, Voie de la Vallée, Alléluia FM etc.

Il n'y existe cependant pas de presse écrite. Mais la proximité avec Porto-Novo permet la distribution et la lecture des journaux publiés dans le pays.

Le téléphone conventionnel est absent dans la Commune. Les trois publiphones de la Commune ne sont pas fonctionnels. La téléphonie rurale est également inexistante. Les seuls contacts téléphoniques qui s'opèrent aujourd'hui sont possibles grâce aux GSM qui, par ailleurs, ne couvrent pas tout le territoire de la Commune.

#### **4.7 Tourisme et hôtellerie**

Les activités touristiques ne sont pas développées dans la Commune. Cette situation résulte de l'inexistence de sites touristiques potentiels en dehors de quelques forêts et reliques sacrées à Vakon et Katagon.

Les sites existants ne sont pas aménagés et aucune disposition opérationnelle n'est encore prise pour les valoriser.

#### **4.8 Pêche**

Les activités de pêche se développent le plus souvent dans les étangs naturels, les bas-fonds, les marécages et dans le lit des cours d'eau à Vakon, Gomè-Sota, Katagon et Akpro-Missérété.

Les espèces pêchées sont : Tilapia, Hétérotis niloticus, Parachanna africana, Clarias agboyensis. Une vingtaine de pêcheurs qui disposent d'environ 15 ha dans la lagune de Porto-Novo s'adonne à cette activité.

La pisciculture est pratiquée par 32 pisciculteurs encadrés dans 109 étangs piscicoles couvrant une superficie de 2,1 ha.

Ils sont techniquement appuyés par le CeCPA. Ces activités sont cependant marquées par leur faible rendement du fait de l'appauvrissement des plans d'eau en poissons, l'alimentation non adaptée et l'inexistence de matériels de travail. L'ensablement des lacs et cours d'eau, les techniques de pêche prohibées constituent d'autres formes d'obstacles au développement de cette activité.

## **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**



## 5.1 Santé

Dans ce domaine, les dispositions en vigueur dans le cadre de la promotion de la santé sont celles mises en œuvre sur le plan national à savoir : la prévention par les actions de vaccination, la sensibilisation des populations en cas de maladies ayant pour origine l'insalubrité, le non respect des règles élémentaires d'hygiène et la protection des populations contre la vente de médicaments d'origine douteuse.

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs sanitaires au niveau de la Commune d'Akpro-Misséréte.

**Tableau n° 3 :** Evolution des indicateurs sanitaires dans la Commune d'Akpro-Misséréte

Indicateurs	Années						
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Taux de fréquentation (%)	17	10	13	15	19	20	20,27
Taux de couverture des consultations prénatales(%)	60	57	63	75	123		97,77
Taux de couverture des accouchements assistés (%)	62	59	57	73	113		86,62
Taux de couverture des consultations postnatales (%)	47	44	47	52	57		
Taux de prévalence contraceptive (%)							3,95
Taux de couverture de consultation des enfants (0-11 mois) (%)					71	80	31,78
Taux de couverture de consultation des enfants (12-36 mois) (%)							
Ratio de mortalité maternelle (100,000 accouchements) (%)					6	21	
Taux de couverture vacinale (%)							
BCG (vaccin contre la tuberculose)	101	102	99	110	140	123	130,02
DTCP3 (vaccin contre diphtérie, tétanos coqueluche et polio)	82	76	85	96	118	112	105,88
VAR (vaccin anti-rougeole)	78	65	85	88	95	101	85,46
VAT2 + (femmes enceintes) (vaccin anti-tétanique)							93,78

Source: DDS-Ouémé

### *5.1.1 Principales maladies*

Les principales maladies qui sévissent dans le milieu sont le paludisme, les anémies, les gastro-entériques, les infections urinaires et la bilharziose.

Le seul problème nutritionnel qui se pose dans la localité, est l'insuffisance d'alimentation équilibrée. Face à cette situation, la solution appliquée est l'Information -Education -Communication (IEC) utilisée par l'assistant social, la sage-femme et les Infirmiers.

### *5.1.2 Infrastructures et équipements*

La Commune d'Akpro-Misséréte dispose d'un centre de santé communal et de 4 centres de santé d'arrondissement faiblement dotés de personnels qualifiés, de matériels et fournitures de soins. Toutefois, la Commune bénéficie de la proximité de Porto-Novo où les populations peuvent accéder facilement à de grands centres hospitaliers tels que le CHD-Ouémé, l'Hôpital Iybien El Fateh, etc.

La mauvaise fonctionnalité des centres de santé et le coût élevé des soins médicaux conduisent les pauvres à recourir à la pharmacopée pour se soigner. La Commune ne dispose que d'un dépôt pharmaceutique installé dans le chef lieu.

## **5.2 Action sociale**

Dans la Commune d'Akpro-Misséréte, les activités de protection sociale s'insèrent dans les domaines ci-dessous :

- Prévention des risques
- Prise en charge des personnes.

Les activités sont menées à travers l'Information-Education-Communication (IEC) sur les différentes maladies endémiques à l'endroit des différentes couches de la population.

### *5.2.1 Prévention des risques*

Pour ce qui est du domaine de la prévention, l'activité menée est la surveillance nutritionnelle. A ce niveau, les bénéficiaires sont constitués des enfants de 0 à 5 ans.

### *5.2.2 Prise en charge des personnes*

Pour la prise en charge des personnes, le Centre de Promotion Social (CPS) se consacre :

- à la réadaptation à base Communautaire à l'endroit des handicapés ;
- aux activités de solidarité pour les indigents ;
- à l'encadrement des groupements.

### 5.3 Education

#### 5.3.1 Infrastructures scolaires

La croissance des infrastructures scolaires ne suit pas le rythme de la croissance de la population scolarisable. En 2001, la Commune d'Akpro-Misséréte disposait de 50 écoles primaires et maternelles réparties dans tous les arrondissements et d'un collège d'enseignement général. En 2004, ce nombre est passé à 56. Mais, ces établissements, à l'instar de ceux des autres Communes, sont confrontés aux problèmes de sous-équipement des classes, à l'effectif pléthorique des élèves et à la pénurie d'enseignants.

**Tableau n°4** : Nombre d'écoles primaires publiques et le ratio élèves par maître dans la Commune d'Akpro-Misséréte de 1998 à 2004

Libellé	Année		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Nombre Ecoles PP et écoles maternelles	50	50	56
Nombre Classes PP	272	272	306
Nombre Elèves PP	13 159	14 663	14 758
Effectifs filles	5 033	5 595	5 702
Nombre Enseignants PP	217	272	289
Ratio Elèves/Maîtres	61	54	51
Taux de fréquentation des filles	26,142%	26,20%	38,63%
Nombre d'élèves par maître dans l'Ouémé	65	60	62

Source : DDEPS-Ouémé 2003

Pour le privé, la situation est différente comme le montre le tableau suivant.

**Tableau n°5 :** Nombre d'écoles primaires privées et le ratio élèves par maître dans la Commune d'Akpro-Missérété de 2001 à 2003

Libellé	Année	
	2001-2002	2002-2003
Nombre Ecoles P Privée	8	13
Nombre Classes P Privées	37	38
Nombre Elèves P Privée	1 118	924
Effectifs filles	442	313
Nombre Enseignants P Privée	32	36
Ratio Elèves/Maîtres	35	26

Source : DDEPS-Ouémé 2003

De ce tableau, il ressort que l'enseignement privé s'est introduit dans le système éducatif tout récemment et représente moins du dixième des effectifs des élèves et des enseignants.

### 5.3.2 Personnel enseignant par catégorie

Parmi les 289 enseignants recensés en 2004, 50% seulement sont des agents permanents de l'Etat non recyclés. Le reste constitué des enseignants communautaires et contractuels, est sans formation professionnelle et pour la plupart n'a aucune vocation pour l'enseignement. Les effectifs transparaissent dans le tableau ci-après.

**Tableau N°6 :** Etat de l'effectif des enseignants par arrondissement pour 2003-2004

Arrondissement	Catégories		
	APE	Contractuels	Communautaires
Gomè	15	03	13
Katagon	23	08	13
Missérété	50	15	29
Vakon	48	13	22
Zoungbomè	18	04	15
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>43</b>	<b>92</b>

Source : Circonscription scolaire d'Akpro-Missérété

### *5.3.4 Effectifs scolaires par sexe*

L'évolution du pourcentage des filles inscrites dans les écoles primaires et maternelles de la commune par rapport à l'effectif des élèves est encore limitée. En 2003, les filles constituent 38,63% de l'effectif des élèves. Cette situation est imputable aux traitements différenciés entre le garçon et la fille trouve ses explications à plusieurs niveaux :

- il n'y a aucun avenir à scolariser la fille ;
- les ressources disponibles pour la scolarisation des enfants sont faibles et la priorité est accordée aux garçons ;
- la fille passe son temps à faire les travaux domestiques ;
- etc.

Au niveau de la formation technique et professionnelle qui assure une plus grande accessibilité au marché du travail, la situation n'est guère meilleure. Il est à déplorer l'absence dans la Commune, d'école de formation technique et professionnelle. La seule possibilité qui s'offre à la population de suivre une formation technique et professionnelle reste la formation dans les structures informelles. Cette formation en atelier, dite sur le tas, ne requiert aucun niveau d'éducation spécifique et s'adresse aussi bien aux non scolarisés qu'aux sortants non diplômés du système éducatif. Malgré cette possibilité de formation on remarque, de nos jours, que très peu d'enfants arrivent effectivement au terme de leur formation. La préférence pour le commerce avec le Nigéria, la vente illicite de produit pétrolier en provenance du Nigéria et la conduite de taxis moto poussent les enfants à vite abandonner la formation pour une vie active et sans lendemain.

### *5.3.5 Alphabétisation*

Le nombre de centres d'alphabétisation est estimé dans la période de 1980 à 2000 à 24. Néanmoins le niveau d'alphabétisation reste faible. Le nombre d'adultes sachant lire et écrire dans une langue locale est insignifiant malgré l'effort des ONG installées sur place et qui organisent de temps en temps des formations d'alphabétisation. Ces formations selon les responsables d'ONG sont adressées généralement aux membres des groupements villageois et à ceux des comités villageois de développement. Toutefois, l'alphabétisation organisée par les services de l'Etat est arrêtée depuis deux ans dans la Commune en raison du mode de rémunération des alphabétiseurs qui ne les satisfait pas.

Dans le cadre du PADRO en cours d'exécution, l'alphabétisation fonctionnelle vient de redémarrer. Elle s'effectue dans les localités suivantes :

- Hanzoumè à Akpro-Missérétié ;
- Hounli à Gomè Sota ; et
- Zoungbomè.

# **CHAPITRE VI**

## **RESSOURCES FINANCIERES**

Les ressources de la Commune sont de plusieurs ordres : les ressources propres (internes), les ressources de l'Etat et les ressources externes.

Les ressources internes de la Commune comprennent :

- les ressources budgétaires propres : il s'agit des ressources fiscales et non fiscales figurant dans la nomenclature budgétaire ;
- les fonds de concours : dons, legs et recettes diverses provenant de tiers dans le cadre de la réalisation des infrastructures socio-économiques et communautaires.

### 6.1 Evolution du budget communal

Les ressources pour le fonctionnement et les investissements de la commune sont d'ordre fiscal et non fiscal.

Les données du tableau ci-dessous permettent d'apprécier l'évolution du budget sur les cinq dernières années.

**Tableau n°7** : Evolution du budget communal et équilibre financier de la commune pendant les cinq dernières années

Année	Budget de fonctionnement (FCFA)			Budget d'investissement (FCFA)			
	Recettes (1)	Dépenses (2)	Epargne brute A= (1) - (2)	Recettes (3)	Capacité d'investissement B = A + 3	Dépenses (4)	Capacité de financement C = B-4
1999	28 870 796	28 550 070	320 726	108 000	428 726	0	428 726
2000	30 303 039	29 616 250	686 789	0	686 789	0	686 789
2001	66 976 018	57 800 466	9 175 552	11 800 000	20 975 552	11 797 704	9 177 848
2002	65 980 445	61 703 188	4 277 257	9 173 000	13 450 257	9 163 723	4 286 534
2003	81 931 525	69 730 220	12 201 305	5 537 993	17 739 298	5 537 993	12 201 305
Total	274 061 823	247 400 194	26 661 629	26 618 993	53 280 622	26 499 420	26 781 202
Moyenne	54 812 365	49 480 039	5 332 326	5 323 799	10 656 124	5 299 884	5 356 240

*Source* : PDC Akpro-Missérété

Les comptes administratifs dégagent chaque année une épargne brute positive prouvant ainsi que les dépenses de fonctionnement sont totalement couvertes par les recettes de fonctionnement. Cette épargne s'est accrue avec un taux annuel moyen de 107,04 %.

De même l'analyse des données révèle pour la mairie l'existence d'une capacité d'investissement qui a connu une croissance plus importante soit 110,54 % par an sur la période 1999-2003. Cette capacité est évaluée en 2003 à 244,16 F.CFA par habitant et est ainsi insignifiante au regard des besoins de développement.

L'analyse de l'évolution ainsi constatée de la capacité d'investissement prouve que la Commune dispose de ressources insuffisamment exploitées pour son développement. En effet, pour l'exercice 2003, le budget d'investissement est réalisé à hauteur de 37,36 % pour un montant de 5 537 993 F.CFA contre une capacité d'investissement de 17 739 298 F.CFA.

La capacité de financement traduit le surplus d'investissement destiné à l'autofinancement de la commune. Elle est moyenne de 5 356 240 F CFA pour la commune d'Akpro-Missérété. Si cette capacité de financement paraît faible, elle est une conséquence de la faiblesse de la capacité d'investissement de la commune et vice versa.

## **6.2 Recettes**

Les recettes de la commune sont fiscales et non fiscales. Les recettes totales sont estimées en 2003 à 1 210,31 F.CFA par habitant contre 1 034,43 F.CFA par habitant en 2002 soit un accroissement de 17,0 %.

### *6.2.1 Recettes fiscales*

La gestion des ressources fiscales est assurée par le service des impôts de Porto-Novo qui a compétence sur la commune d'Akpro-Missérété.

Elles sont constituées des impôts directs et indirects que sont :

- La patente ;
- La licence ;
- Le foncier bâti et le foncier non bâti ;
- La taxe sur arme à feu,
- Les autres recettes fiscales
- etc.

La faible performance du recouvrement des recettes fiscales résulte :

- Du dépôt tardif des avis d'imposition de l'exercice fiscal ;



- De l'incivisme fiscal qui persiste toujours au niveau de plusieurs contribuables ;
- Des difficultés de maîtrise du gisement fiscal de la localité en raison des recensements qui ne s'actualisent pas régulièrement et des problèmes d'adressage qui ne permettent pas de retrouver les contribuables ;
- De la diminution de la matière imposable en raison de la fermeture de certains ateliers et boutiques ;
- De l'inachèvement du lotissement.

Pour ces raisons majeures, les recettes fiscales n'ont représenté que 9,4 % des recettes de fonctionnement de l'exercice 2003.

La Patente et la licence constituent les plus importantes sources de revenu fiscal. Elles ont représenté 64,27 % des recettes fiscales de l'exercice 2003.

### 6.2.2 Recettes non fiscales

Elles sont principalement constituées :

- De produits du patrimoine ;
- D'impôts et taxes perçues en vertu du titre des recettes diverses ;
- De taxes sur les prestations de services fournies par la Commune.

Elles sont directement recouvrées par la mairie elle-même qui dispose à cet effet de plusieurs structures (les caisses de la mairie, la gendarmerie, des agents collecteurs, etc.). Elles sont perçues au moyen de tickets imprimés et de timbres. Les recettes effectuées sont reversées à la recette perception de la Commune.

Elles ont connu un accroissement important soit 171,67 % entre 1999 et 2003. Le taux annuel moyen d'accroissement est de 22,13 %. Cette performance encourageante résulte de :

- L'augmentation des tarifs des prestations de la Commune ;
- La perception de nouvelles taxes non fiscales (cartes des immigrants, taxe sur l'activité de taxi-moto) ;
- L'efficacité des sensibilisations contre l'incivisme ;
- La mise en place par la mairie d'une brigade de recouvrement ;
- etc.

## **6.3 Dépenses**

### *6.3.1 Dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement regroupent les achats divers (matériels de bureau, fournitures etc.), le transport (transport du personnel etc.), les services fournis par les tiers (entretiens, réparations, maintenance, frais de formations, études et recherches, fêtes et cérémonies etc.) et les charges du personnel. En 2003, les dépenses réalisées par la commune d'Akpro-Misséréte sont estimées à 69.730.220 FCFA soit 92,6% des dépenses effectuées au cours de ladite année.

### *6.3.2 Dépenses d'investissement*

Sont éligibles aux dépenses d'investissement de la commune, les travaux de lotissement, la construction de bâtiments, l'achat du matériel de transport et de matériel de bureau. En 2003, les dépenses d'investissement s'élèvent à 5.537.993 FCFA, soit 7,4% de l'ensemble des dépenses de la commune.

## **CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE**

**Tableau n°8 : Atouts et contraintes de la commune**

<b>Atouts</b>		<b>Contraintes</b>	
<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<i>Agriculture</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de groupements villageois (GV, GF, GH, GM)</li> <li>- Existence d'organisations professionnelles agricoles (UCP, UCGF, UCGPPH)</li> <li>- Existence de groupements de transformation des produits agricoles</li> <li>- Existence d'agriculteurs</li> <li>- Présence de services d'encadrement (CeRPA, ONG, UCP)</li> <li>- Existence de compétences dans le domaine de plantation et d'exploitation de palmier à huile</li> <li>- Existence de terres cultivables</li> <li>- Organisation de foires annuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'obtenir des plans sélectionnés de palmier à huile à la station de recherches de Pobè et au niveau des privés</li> <li>- Possibilité de collaboration avec l'INRAB</li> <li>- Existence de demande potentielle de produits vivriers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de fertilité des sols</li> <li>- Pression foncière, Utilisation d'outils aratoires traditionnels</li> <li>- Accès difficile aux intrants agricoles surtout l'engrais</li> <li>- Faible organisation des producteurs</li> <li>- Faible niveau de diversification de l'agriculture</li> <li>- Faible niveau d'intensification agricole</li> <li>- Insuffisance d'encadrement (1 encadreur pour 8 000 ménages agricoles)</li> <li>- Non maîtrise des techniques culturales modernes</li> <li>- Désaffection des jeunes vis à vis des travaux champêtres</li> <li>- Manque de débouchés</li> <li>- Cultures maraîchères peu développées</li> <li>- Difficultés d'accès au crédit</li> <li>- Attaque des cultures par les parasites</li> <li>- Insuffisance (non disponibilité) de terres cultivables cérémonies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aléas climatiques naturels et provoqués (faiseurs et empêcheurs de pluie)</li> <li>- Lotissement non planifié</li> </ul>

Atouts		Contraintes	
Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
<i>Pêche</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de service d'encadrement (CeRPA, ONG, UCP)</li> <li>- Disponibilité des pisciculteurs à pratiquer la pêche et la pisciculture</li> <li>- Existence de plans d'eau (cours d'eau etc.)</li> <li>- Existence d'Association de pisciculteurs</li> </ul>	<p>Existence de la lagune de Porto-Novu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la façade lagunaire à Vakon</li> <li>- Absence de pêcheurs traditionnels</li> <li>- Non aménagement des bas-fonds et cours d'eau</li> <li>- Insuffisance d'encadrement</li> <li>- Faible exploitation des bas-fonds et cours d'eau</li> <li>- Insuffisance de la production halieutique</li> </ul>	<p>Ensablement des cours d'eau</p>
<i>Elevage</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et volonté des éleveurs</li> <li>- Présence de service d'encadrement (CeRPA, ONG, UCP)</li> </ul> <p>Production d'animaux de race locale prolifiques</p>	<p>Demande potentielle des produits de l'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de soins et de suivi vétérinaire</li> <li>- Alimentation traditionnelle</li> <li>- Absence d'habitat d'animaux</li> <li>- Inorganisation des éleveurs</li> <li>- Mortalité élevée</li> <li>- Elevage en divagation des animaux</li> <li>- Faible intégration de l'agriculture à l'élevage</li> <li>- Faible disponibilité de pâturage naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie de la peste porcine africaine (PPA) et autres maladies</li> </ul>
<i>Transformation</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et volonté des transformateurs de produits agricoles</li> <li>- Existence des marchés d'écoulement</li> <li>- Disponibilité d'équipements traditionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de programmes et projets d'appui au secteur à Porto-Novu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'équipements appropriés</li> <li>- Insuffisance de formation sur la transformation des produits agricoles</li> <li>- Insuffisance d'organisations professionnelles</li> </ul>	

<b>Atouts</b>		<b>Contraintes</b>	
<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de services d'encadrement (CeRPA, ONG, UCP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(PTAA, PAGER, PADRO...)</li> <li>- Demande potentielle de produits transformés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de certaines matières premières</li> <li>- Insuffisance de fonds de roulement</li> <li>- Insuffisance de technologies appropriées</li> <li>- Sous-utilisation des équipements de transformation</li> <li>- Qualité peu concurrentielle des produits finis</li> <li>- Insuffisance de produits transformés</li> </ul>	
<i>Education</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de personnes instruites et ayant réussi dans la vie.</li> <li>- Autorités locales favorables à l'éducation des populations.</li> <li>- Existence de domaines réservés dans les lotissements pouvant abriter les infrastructures publiques.</li> <li>- Volonté affirmée des parents</li> <li>- Existence de 03 CEG de 53 écoles primaires publiques 02 collèges privés, de 13 écoles primaires privées et 04 écoles maternelles.</li> <li>- Existence de l'alphabétisation fonctionnelle mise en œuvre par les ONG et projets (PAGER, PADRO, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoles d'application à Porto-Novo.</li> <li>- Existence de programme d'appui à l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'enseignants qualifiés dans les écoles et collèges.</li> <li>- Existence de diplômés sans emplois dans la rue.</li> <li>- Absence d'école d'enseignement technique et professionnel.</li> <li>- Inexistence de centres d'alphabétisation fonctionnels mis en place par Etat</li> <li>- Effectif pléthorique dans les classes</li> <li>- Faible scolarisation des filles</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires</li> <li>- Fort taux de déperdition scolaire surtout des filles.</li> <li>- Superficies restreintes pour les établissements scolaires actuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible contribution de l'Etat au budget dans écoles et collèges.</li> <li>- Poids de la tradition</li> <li>- Insuffisance de projets d'appui à l'éducation</li> <li>- Grève répétée des enseignants</li> <li>- Coût élevé de l'éducation</li> </ul>

Atouts		Contraintes	
Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non électrification de ces établissements</li> <li>- Absence de 2ème cycle au CEG</li> <li>- Pratique de placement des enfants</li> </ul>	
<i>Commerce</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de marchés locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité du Nigeria et Porto-Novo (capitale du Bénin )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité des voies d'accès</li> <li>- Insuffisance de marchés construits en matériaux définitifs</li> <li>- Manque de marchés internationaux</li> <li>- Faible pouvoir d'achat des populations</li> <li>- Mode de transport non diversifié</li> <li>- Prédominance du commerce illicite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités informelles</li> <li>- Taxes et impôts non payés</li> </ul>
<i>Santé</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un centre de santé communale, de 4 centres de santé d'arrondissement</li> <li>- Disponibilité de domaines réservés dans les lotissements pouvant abriter les infrastructures sanitaires</li> <li>- Existence d'un dépôt pharmaceutique</li> <li>- Existence de tradi-praticiens</li> <li>- Existence du PRBC (projet de réadaptation à base communautaire des personnes handicapées à Gomè-Sota)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un centre universitaire à Porto-Novo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance et non conformité des infrastructures et équipements sanitaires.</li> <li>- Co-gestion des stocks de médicaments non aisée</li> <li>- Inexistence de centre de promotion sociale</li> <li>- Mauvaise gestion des stocks de médicaments.</li> <li>- Insuffisance de personnel qualifié de santé</li> <li>- Insuffisance d'équipements de santé</li> <li>- Absence d'Ambulance</li> <li>- Coût élevé des soins de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du coût de vie des populations</li> <li>- Vente illicite de médicaments</li> <li>- Insuffisance des subventions de l'Etat au Secteur santé.</li> <li>- Prolifération des cabinets sanitaires</li> </ul>

Atouts		Contraintes	
Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Persistance du paludisme</li> <li>- Option à l'auto médication</li> <li>- Collaboration insuffisante entre les tradi-praticiens et le personnel de santé</li> <li>- Faible niveau de revenu</li> <li>- Inexistence de prise en charge gratuite pour les premiers soins d'urgence</li> <li>- Inexistence de pharmacie (Officines)</li> <li>- Faible fréquentation des centres de santé</li> <li>- Inexistence de mutuelles de santé</li> <li>- Proximité de l'hôpital départemental et de l'hôpital EL FATEH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>privés non autorisés</li> <li>- Non supervision des cabinets privés</li> <li>- Prolifération des sectes religieuses interdisant les soins médicaux</li> </ul>
<i>Artisanat et tourisme</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne volonté des artisans</li> <li>- Existence d'organisations d'artisans par corporation</li> <li>- Existence d'un centre artisanal à Gomé Sota</li> <li>- Existence de quelques sites historiques à Vakon, Katagon et Akpro-Misséréte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la FENAB (Fédération Nationale des Artisans du Bénin)</li> <li>- Existence de programmes et projets d'appui aux artisans</li> <li>- Programmes et projets nationaux</li> <li>- Existence du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible dynamisme des organisations d'artisans</li> <li>- Faible encadrement des artisans</li> <li>- Manque d'équipement</li> <li>- Manque de formation et de perfectionnement</li> <li>- Manque de moyens financiers</li> <li>- Manque de débouchés</li> <li>- Produits finis peu concurrentiels</li> <li>- Faible revenu du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité avec le Nigeria</li> <li>- Dégradation des mœurs</li> </ul>



Atouts		Contraintes	
Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	route des esclaves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non aménagement et non valorisation des sites touristiques existants</li> <li>- Non recensement des sites touristiques</li> <li>- Inexistence d'initiatives privées de développement des sites touristiques</li> </ul>	
<i>Sport et Loisirs</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité de domaines réservés aux infrastructures culturelles, sportives et de loisir</li> <li>- engouement des jeunes pour les activités sportives et de loisir</li> <li>- existence de groupes de musique traditionnelle</li> <li>- Existence de jeux traditionnels</li> <li>- Existence d'équipes de foot-ball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relance des championnats scolaires, communaux et nationaux</li> <li>- Proximité de la capitale du Bénin</li> <li>- Projet de construction d'une école de Foot-ball</li> <li>- Existence de projet de construction de maison de Jeunes (LNB)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'infrastructures culturelles, sportives et de loisir</li> <li>- Manque d'équipement et d'infrastructure de sport</li> <li>- Inexistence de maisons de jeunes</li> <li>- Manque d'appuis techniques, matériels et financiers aux activités culturelles, sportives et de loisir</li> <li>- Manque d'organisation des équipes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des dotations budgétaires de l'Etat au secteur</li> <li>- Lacunes dans l'organisation de la Fédération Béninoise de Football</li> </ul>
<i>Eau potable</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un château d'eau de la SONEB</li> <li>- Existence d'autres sources d'eau (puits, pompes, citernes, marigot...)</li> <li>- Nappe phréatique accessible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de programmes et projets nationaux d'appui dans le secteur de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture du réseau d'adduction d'eau</li> <li>- Mauvaise gestion des points d'eau</li> <li>- Qualité douteuse des eaux de puits et marigots</li> <li>- Faible couverture des agents d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des dotations budgétaires de l'Etat au secteur</li> </ul>

<b>Atouts</b>		<b>Contraintes</b>	
<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
- Existence d'ONG dans le domaine de l'eau potable	- (AEV et autres) - Existence de partenariat (dans le domaine des actions de l'eau)		- Coût élevé de l'abonnement à l'adduction d'eau
<i>Transport</i>			
- Existence de 26 Km de routes nationales et Inter-Etat, de routes secondaires - Possibilité d'ouverture des voies dans les plans de lotissement - Existence de pistes de desserte rurale	- Projet de construction de la voie Misséréte-Adjohoun-Kpédékpo - Existence de projets d'ouverture et de réhabilitation des voies (PADRO, PDRT)	- Dégradation des axes routiers et des pistes - Insuffisance de voies d'accès - Enclavement de certaines localités - Insuffisance de pistes de desserte rurale - Non extension de voies et pistes existantes - Manque d'entretien des voies existantes	- Mauvaise gestion des frais d'ouverture des voies incorporés aux frais de lotissement - Non réalisation des actions programmées au PADRO et PDRT - Exigüité de la RNIE

**CHAPITRE VIII : PROMOTION DE  
L'ECONOMIE LOCALE ET PRINCIPALES  
FILIERES PORTEUSES**

## 8.1 Promotion de l'économie locale

### 8.1.1 Rôle de la commune

Le rôle de la commune est d'améliorer les capacités de production, de commercialisation et de consommation des agents économiques de la commune en instituant un environnement favorable à la création et à la prospérité des entreprises et activités génératrices de revenus.

Pour promouvoir son économie, la commune doit jouer un :

- *Rôle de proximité* : Connaître, informer, organiser et coordonner les entreprises et autres acteurs de l'économie locale.
  - Organiser les acteurs du développement local
  - Assurer la communication et la mobilisation sociale en faveur de l'entrepreneuriat et des activités génératrices de revenus
  - Favoriser la création de structures, de groupements de type coopératif pour bénéficier des économies d'échelle
- *Rôle d'orientation et planification* : Définir le profil économique
  - Recenser les potentialités et les débouchés
  - Planifier le développement local et le suivi évaluation
  - Mobiliser les ressources (financières, matérielles, humain etc.)
  - Développer une approche consensuelle et participative des choix économiques
  - Aménager le territoire et développer une politique foncière (définition de zone industrielle viabilisée etc.)
  - Faciliter la mise en œuvre et le suivi des planifications locales
- *Rôle d'appui* : Développer les aides immatérielles
  - Assurer l'appui conseil et les formations
  - Appuyer la création et la promotion des entreprises et des AGR
  - Faciliter l'accès au crédit
  - Appuyer la commercialisation en favorisant par exemple la création des groupements d'achat ou de commercialisation
- *Rôle de facilitation* : créer un cadre institutionnel fiable
  - Promouvoir les infrastructures socio-économiques
  - Faciliter les activités économiques (lois, textes, règlements etc.)
  - Attirer les investisseurs par la bonne gouvernance

- Créer et promouvoir un label
- Développer une politique locale attrayante
- Assurer le plaidoyer et développer les partenariats en faveur de la réalisation des projets du PDC.

#### 8.1.2 *Acteurs impliqués*

- Les acteurs politiques (Maires, Conseillers communaux, les Chefs d'arrondissement)
- Les acteurs institutionnels, (Services déconcentrés de l'Etat, structures publiques et privées etc.)
- Les acteurs économiques, (Commerçants, Entrepreneurs, producteurs, transformateurs, sociétés, etc.)
- Les acteurs sociaux et culturels, (Chefs traditionnels, les notables, groupes sociaux professionnels etc.)
- Les ONG, les réseaux d'acteurs, etc.

#### 8.1.3 *Stratégie actuelle de mobilisation des ressources locales*

La stratégie actuelle de mobilisation des ressources locales repose sur les axes principaux suivants :

- une amélioration des recettes issues des prestations de la mairie : elle se fait par la fourniture par la mairie d'une bonne prestation de services, le renforcement des capacités du personnel, l'équipement du personnel et la sensibilisation sur la conscience professionnelle ;
- un accroissement significatif du taux de recouvrement des taxes par l'élargissement de l'assiette fiscale, la sensibilisation de la population et l'unicité de la caisse (gestion transparente) ;
- une implication de la diaspora par une identification des fils de la commune résident soit dans les autres localités du Bénin soit hors du Bénin.

#### 8.1.4 *Stratégie future de mobilisation des ressources locales*

La stratégie future de mobilisation des ressources locales repose sur les axes principaux suivants :

- un renforcement de l'implication de la diaspora dans les activités de développement de la commune ;

- une poursuite de l'amélioration des recettes et de l'accroissement de l'assiette fiscale ;
- une organisation en filières des spéculations qui s'y prêtent le mieux ;
- une mise en œuvre des dispositions sécuritaires pour les transports des produits venant du Nigéria.

## **8.2 Valorisation des filières porteuses**

### *8.2.1 Principales filières porteuses de la commune*

La confrontation des atouts, contraintes, menaces et opportunités de la commune d'Akpro-Misséréti a permis le choix de cinq filières importantes :

- Manioc : c'est une culture très répandue dans la commune. Mais elle reste limitée par la faible disponibilité en terres agricoles et leur gel par les lotissements ;
- Banane plantain : elle est présente dans les zones humides, aux abords et dans les bas-fonds. Pour l'instant, elle est cultivée sans grands soins. Les techniques de culture ne sont pas bien maîtrisées par les producteurs.
- Palmier à huile : c'est une culture d'exportation qui générerait des revenus importants aux exploitants. Comme le manioc, elle est aujourd'hui limitée par la faible disponibilité en terres agricoles et leur gel par les lotissements ;
- Maïs : qu'il soit de race améliorée ou locale, le maïs une culture très répandue dans la commune. Mais elle reste limitée par la faible disponibilité en terres agricoles et leur gel par les lotissements ;
- Volaille : qu'il soit de race améliorée ou locale, l'élevage de la volaille est présent dans tous les ménages. Le projet intercommunal d'appui à la production de volaille des communes de Adjarra, Avrankou, Ifangni et Porto-Novo pourrait s'élargir ou même démarré par Akpro-Misséréti à cause des aptitudes qu'offre cette commune pour la production de la volaille.

### *8.2.2 Filière levier de développement de la commune*

#### *Choix de la filière levier*

Parmi les cinq filières importantes de la commune, la filière choisie pour être de développement communal est la volaille.

#### *Intrants et disponibilité*

Les principaux intrants nécessaires au développement de la filière volaille et leur disponibilité sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau n°9** : Intrants de la filière volaille et leur disponibilité

Intrants	Niveau de disponibilité			Lieu de disponibilité
	Faible	Moyen	Elevé	
Poussins d'un jour		X		Nigéria
Provende			X	Nigéria Centre Songhaï
Porcelet			X	Commune d'Adjarra

Source : Monographie, 2006

#### *Extrants et commercialisation*

Les extrants directs et indirects de la filière volaille et les débouchés potentiels pour leur écoulement est présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau n°10**: Extrants de la filière volaille et leur écoulement

Extrants directs et indirects	Importance du marché			Lieu d'écoulement potentiel
	Faible	Moyen	Elevé	
Poulet sur pied			X	Porto-Novo, Nigéria, Communes environnantes
Viande de poulet		X (à cause de la grippe)		Porto-Novo, Nigéria, Communes environnantes
Œufs			X	Porto-Novo, Nigéria

Source : Monographie, 2006

#### *Rentabilité de la culture*

Une étude de rentabilité conduite en atelier interne avec les professionnels de l'élevage a montré que l'élevage de volailles et de porcs constitue un placement intéressant. Le taux de rentabilité interne est supérieur à celui pratiqué par les banques et mêmes les institutions financières de la place.

### 8.2.3 *Approche communale de valorisation de la filière levier*

L'implication de la commune dans la valorisation de la filière levier se situe à trois niveaux :

#### - *Production* :

- Facilitation à l'acquisition des intrants (provende, poussins etc.) par une organisation de leur transport ;
- Appui technique à la professionnalisation des éleveurs (formation, appui conseils, etc.) ;
- Initiation d'étude sur le niveau de production et l'identification des éleveurs ;
- Facilitation du financement de l'activité à grande échelle.

#### - *Transformation/conservation*

- Facilitation à l'acquisition des équipements de transformation des produits d'élevage (fabrique de saucisse de volaille etc.)
- Amélioration du système de restaurations à base de volailles

#### - *Commercialisation*

- Création d'un label pour la qualité de la préparation de la viande de volaille soit sous la forme de saucisse ou de grillade ;



## **CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

## **9.1 Evolution des potentialités de la commune**

Quatre potentialités donnent à la commune d'Akpro-Misséréte des avantages significatifs par rapport à beaucoup d'autres communes du Bénin :

- le partage de la frontière et la proximité du Nigéria ;
- la disponibilité des voies fluviales et terrestres ;
- une diaspora importante et mobilisée ;
- la compétence accumulée avec le temps des éleveurs
- une population jeune et enthousiaste.

## **9.2 Perspectives de développement économique de la commune**

Les perspectives de développement économique reposent sur l'utilisation optimale des potentialités dans un cadre spatial défini par le Schéma Directeur d'Aménagement de la commune.

En effet, le caractère périurbain de la commune l'autorise à s'investir dans des spéculations peu consommatrices d'espace et la petite industrie. Il s'agit d'activités familiales dont l'accompagnement par la commune est nécessaire pour leur assurer une bonne performance.

La maîtrise des coûts de production par les exploitations familiales devra être facilité par l'accès à un meilleur prix aux facteurs essentiels de production que sont l'énergie, l'eau, le transport. Les performances affichées par commune pour rendre disponibles ces facteurs de production sont constantes durant les deux dernières années.

Ainsi, la commune pourra espérer atteindre une production industrielle et favoriser l'installation de petites et moyennes industries alimentaires.

## CONCLUSIONS GENERALES

La position géographique stratégique de la commune d'Adkpro-Misséréte fait d'elle un carrefour de transit entre le Nigéria et les communes du Bénin. Cette position confère à la commune une fonction importante dans l'économie intercommunale. Mais les routes et des pistes de la commune, dans leur état actuel, n'accompagnent pas cette fonction.

Le mode de tenure foncière basé sur la propriété foncière et la faible disponibilité de l'espace agricole ont orienté les choix économiques de la commune. En effet, les filières importantes choisies par la commune pour impulser son propre développement ne sont pas consommatrice d'espace. Non seulement ces filières intègrent naturellement le genre, mais également elles font partie du quotidien, à des degrés divers, des activités des ménages et des familles.

Mais pour jouer le rôle de moteur de développement de la commune, les filières volaille/porc choisies ont besoin d'être accompagnées par la commune. A ce titre, cette dernière, dans le cadre de la promotion de son économie locale, doit accompagner les filières dans au niveau de la production, de la transformation/conservation que de la consommation.

La très jeune population de la commune impliquée dans la promotion de l'économie n'est pas affectée par la santé.